COMPTE-RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 25 février 2016 -

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ETAIENT PRESENTS: Mmes Dominique DESCHAMPS, Catherine DUCHEMIN, Corinne DUTRIAUX, Sophie LEROUX, Céline PRIGENT MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT, Louis ACONIN, José THIEBAUT, Philippe LANOIS, Eric BRIESMALIEN, Jacques LEVASSEUR, Bernard HOUYVET.

ABSENTS EXCUSES: Mme Séverine LEGER, ayant donné pouvoir à Mme Catherine DUCHEMIN. M. Frédéric BRIESMALIEN.

ABSENT (S):

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sophie LEROUX.

M. le Maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Participation aux centres de loisirs du Centre Social de Lassigny,
- Chantier Jeunes 2016
- 1) Compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter le compte-rendu de la précédente réunion.

2) <u>Convention avec le Centre de Gestion de l'Oise en cas de</u> remplacement d'un agent :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de demander le concours du Centre de gestion pour le remplacement de M. Gilles POINTIN; le Conseil municipal donne son accord pour signer la convention de mise à disposition de personnel entre la commune et le centre de gestion; Mme Carine YARDIN effectuera ce remplacement.

3) Demande de subvention DETR (Etat)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter l'aide de l'état au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux pour :

 - l'acquisition du Bâtiment de la Poste et la création de deux logements communaux à l'étage (346 000 €)

4) Demande de subvention FIPD (Etat)

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une subvention de l'état au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour :

- l'acquisition de caméras de vidéoprotection (65 695 €)

5) Aide de l'Etat pour le soutien à l'investissement public local :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de déposer des demandes de subvention au titre du soutien à l'investissement public local concernant

- l'acquisition de terrains (M. JOUANEST et M. MILLIANCOURT pour un montant de 121 890 €)
- l'acquisition d'un véhicule électrique (22 050 €)

- Création du parking BRI (256 580 €)

6) <u>Acquisition de matériel pour les employés des services</u> techniques :

M. le Maire rappelle que le Conseil Départemental continue de subventionner l'acquisition de matériel pour emplois d'avenir à hauteur de 2000 € par agent. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord pour demander la subvention qui s'élève à 8000 € pour 4 agents (matériel : 1 ordinateur portable, 1 machine à tracer, 4 boîtes à outils).

7) Appel à projet SMVO dans le cadre du plan de prévention des déchets 2016. :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention (15%) pour l'acquisition d'un porte outils et les matériels adaptés (montant 13 365 € HT) afin d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Une demande d'aide est également faite à l'agence de l'eau de Compiègne qui subventionne le projet à 50%.

8) Acquisition de deux caméras supplémentaires

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'ajouter 2 caméras supplémentaires au devis déjà demandé pour 6 en vue de les installer au rond-point du collège et au parking poids lourds (montant approximatif : 22 000 € HT) ; dès réception du devis, une demande de subvention complémentaire sera faite.

9) Participation aux Centres de loisirs et mercredis récréatifs

M. le Maire explique que la situation financière de la commune est bouleversée depuis l'an dernier. En effet l'Etat a ponctionné 57 439 € sur la dotation globale de fonctionnement et pour satisfaire les contributions imposées par le SIVU et Force Energies, nous avons dû trouver 40 358 € supplémentaires, comme expliqué dans la Lachenoise.

Cette situation dénoncée depuis des années auprès des 2 structures par nos délégués ne peut plus durer !

Afin d'éviter chaque année une augmentation des taux, M. le Maire propose que le SIVU qui perçoit les recettes de toutes les communes, verse sur ses contributions les sommes attendues par le centre social pour les centres de loisirs et les mercredis récréatifs.

Il signale que l'augmentation par enfant est la même pour toutes les communes et que cette règle doit être appliquée à la contribution imposée par le SIVU, soit une somme par habitant.

Voix: 11 pour

N'ont pas pris part au vote : MM.ACONIN, THIEBAUT, HOUYVET.

10) Chantier Jeunes 2016:

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire acte de candidature au Pays des Sources pour un projet Chantier Jeunes, soit mettre en valeur la Pierre du Paroi.

Le

Le Maire,

Thierry FRAU